

Informations sur les contrats passés par Morice Bahezre sieur de Quinquistillès demeurant au lieu et manoir de Kerfeschan fin 16ème et début 17ème. Ceux-ci indiquent le nom des propriétaires et le nom des parcelles vendues et leurs situations, chaque vente est de manière générale sur 2 à 3 feuillets. Source : A.D.22. 2E59.

Inventaire des images par Jérôme Caouën.

1- 1/09/1598 Jan Le Dynerat demeurant au village de Pempoulrault en Maolou fils de feu Yvon et Anne Le Guiader lui cède une maison ou demeuraient en leur temps feus Allain Le Mouzer et Anne Guiader sa femme et une grange au village de Keranmarrec, Bourgneuf et plusieurs courtils, parcs, profité par les héritiers de Morice Botcol, Louis Guenegou, Plesou Le Mouzer veuve de feu Jan Guenegou. Les héritages de Jan Le Dynerat échus par le décès de Louis Le Mouzer fils de Allain Le Mouzer et Anne Le Guiader que de feus dom Mahé et Bertrand Baneat et ? Le Duigou  
Vendu 80 écus à Morice bahezre (images 1 à 4)

2- 13/05/1588 Henry Faignou demeurant au village de Lanledan en Duault vend plusieurs prés au lieu de Guigouz en Burthulet dont 2 prés que tiennent Allain Le Mauroux et les héritiers de feu Jan Tilly vendus pour 12 écus d'or à Morice Bahezre (Images 4 et 5)

3- 27/05/1598 Maitre François Guillou prêtre demeurant au village de Garzanvezan au prieuré de Landugen vend pour 30 écus d'or plusieurs pièces de terre au village du Rest et Garzanvezan à Morice Bahezre (Images 5 et 6)

4- 27/05/1598 Catherine Thepault veuve de feu Yvon Thouboulic demeurant au village du Fault en Burthulet vend pour elle et ses hoirs plusieurs prés en Burthulet pour 10 écus d'or à Morice Bahezre (Images 6 et 7)

5- 9/09/1598 Jan et Morice Guenegou demeurant au village de Kerlarin en Duault pour des pièces de terres situées au village de Keranmarec vendu à Morice bahezre pour 20 écus d'or (Images 7 et 8)

6- 27/01/1599 Alliette et Adeline Touboulic sœurs demeurant au village du Fault Burthulet en la paroisse de Duault ont vendues plusieurs pièces de terre au Fault vendent des prés pour 3 écus d'or à Morice bahezre (Images 8 et 9)

7- 15/04/1599 Yvon Billiou demeurant à Kerguillé paroisse de Duault déclare posséder des pièces de terre à Kerfichant dont une les héritiers de feu Missire Jan Auffret prêtre, un autre pré partagé avec Maitre Jan Auffret succession collatérale advenu de feu Morice Quemener oncle de Yvon Billiou cédé pour la somme de 40 écus d'or à Morice bahezre. (Images 9 et 10)

8- 21/04/1599 Jan Le Bouchis et Janne Pinczon sa femme demeurant au village de Guernancan en Duault vend des prés à Keranmarec vendus pour 20 écus d'or à Morice Bahezre (Images 10 et 11)

9- 1/05/1599 Pezron Le Boulch garde naturel de Jan son fils et de feu Marye Borcallac sa femme demeurant au village du château à Landugen vendent à Morice Bahezre 2 parcs des villages de Corvez et Kergouroch et une maison et pièce de terre près de La villeneuve appelé la maison du Borcallac profité par Jan Le Parcheminer pour 64(pas sur) écus des héritages échus de Marye Borcallac décédée sans hoir de corps (Images 11 et 12)

10- 29/08/1599 Guion Bihan et Renée Gueguen sa femme comme garde naturel de Hervé Bihan son fils. Il se porte garant de François Gueguen, Louis Guillaume et Janne Gueguen sa femme demeurant en la Basse-Boissière en Plusquellec, Pierre Le Deuff demeurant à Kerguern en Duault

ont vendus à Morice Bahezre des pièces de terre à Keranmarec en Duault pour 12 écus sous le signe de Pierre Euzenou de Callac (Pages 12 et 13)

11- 29/12/1599 au tablier de Pierre Euzenou. François Le Parcheminer du Ruzparlazou en Landugen et Jan Le Parcheminer de La villeneuve en Duault vendent pour 20 écus plusieurs pièces de terre situées à Landugen (Pages 13 et 14)

14- 14/10/1599 à Callac au tablier de Pierre Euzenou. Jan Le Parcheminer et Catherine Poder sa femme de La villeneuve en Duault vendent à Morice Bahezre plusieurs pièces de terre et une maison et courtil à La villeneuve pour 10 écus. (Page 14)

15- 27/06/1600 Pierre Le Dot demeurant à présent à Saint-Brieuc natif du manoir de Kergouroch en la paroisse de Duault a vendu à Morice Bahezre plusieurs pièces de terre au village de Kerlarin de la succession de feu Anne Bihan sa sœur utérine décédée sans hoir de l'estoc de feu Anne Le Scouarnec leur mère cédés pour 6 écus d'or. (Page 14 et 15)

16- 19/04/1600 Morice guenegou et Anne Poder sa femme demeurant au village de Kerdaguet en Duault ont vendus à Morice Bahezre de plusieurs parcelles à La villeneuve en Duault pour 10 écus d'or sous le signe de Pierre Euzenou et Maitre Morice Mevel.(pages 15 et 16)

17-12/02/1600 Maitre Pierre Clevien, Yvon Clevien (ou Clevede) son frère, Jan Rivoalen leur frère utérin, Pierre Le Deuff et Marie Clevian demeurant à Kerguern en Duault à Morice bahezre Héritiers et enfants de Hélaine Le Scouarnec leur mère. Les terres vendues se situent à Kerherviou et d'autres de la succession de feu Jan Le Scouarnec frère germain de la dite Hélaine. Pour 20 écus d'or. (image 16 et 17)

18- 24/09/1592 Bertrand Baneat et Janne Le Dinerat sa femme demeurant au village de corvez en Duault ont vendus à Morice bahezre des dépendances au village du Corvez des acquêts de Janne Le Dinerat pour la somme de 95 écus valant 237 livres et 10 sous. (Image 17 à 20)

19- 28/09/1596 Noble Jan Gueguen Sieur de Kerjequel demeurant en la paroisse de Maël-Carhaix fils aîné et seul héritier de Défunt Noble Yves Gueguen vivant Sieur de Kerjezequel a vendu des terres au Corvez en Duault à Morice Bahezre pour la somme de 46 écus. Les terres sont tenues à titre de convenant par Plesou Kerhervé veuve de feu Louis Le Goff (Image 20)

20- 9/07/1597 Jacques Clevede et Marie Corroler sa femme demeurant au manoir de Rosmenellou en Duault, Jacques Corroler du village de Restmellou Uhellaff en Botmel, Jan Guillerm garde naturel de Ysabelle Guillerm sa fille procréée de feu Plesou Thomas sa femme du village de Gouhellec en Botmel, Pierre Le Rouxic et Louise Thomas sa femme demeurant au bourg de Burthulet, Jan Auffret et Plesou Le Bourchis sa femme du village de Goasancaven en Duault. Le dit Guillaume Le Rouxic et Auffret stipulant pour Jan Le Bourchis tuteur des enfants de Guillaume Thomas vendent un ensemble de terre situées en Burthulet à Morice Bahezre. Les terres sont profitées par Allain Macson et ses héritiers, Yvon Cabittain et Guillaume Benjamin, les héritiers d'yvon Baneat, Yvon Ollivier, les maisons et terres et héritages dépendant du village de Kermathanff tenu et profité par feu François Kerdren échus de la succession de feu François De Kerdren mort sans hoir duquel succède Janne Guenegou mère du dit François Kerdren. Vendus pour 30 écus à Morice Bahezre.( Image 21 et 22)

21- 6/11/1598 Jacques Kerhervé du village de Kerhervé en Botmel à vendu des terres à Keranprat (?) près de Kerfichant à Morice bahezre des héritages de Catherine Caseillat sa mère demeurant également à Kerhervé pour 12 écus. (Image 22)

22- 4/04/1578 Yvon Milbeu et Aliette Baneat sa femme demeurant à querzouen (Garzanvoisan) au prieuré de Landugen vendent des terres au village de Kerlarin en Duault à Maitre Jan Auffret fils de Jan Auffret pour 48 écus d'or. (Image 23)

23- 10/02/1599 (Faisant suite au contrat en n°22) François Guenegou et Fiacre Auffret sa femme demeurant au village de Kerauffret et Jan Contellec et Françoise Auffret sa femme demeurant au village de Kergroix en la paroisse de Duault. Les dites Fiacre et Françoise Auffret fille de feu Jan Auffret ayant succédées au feu Maitre Jan Auffret leur frère vendent à Morice Bahezre pour la somme de 48 écus. (image 24) suite du contrat 21/08/1596 vente par Auffret à Morice Bahezre (images 29, 30)

24- 4/02/1596 Louis Guenegou de Keranmarec vend à Maitre Jan Auffret de Kerherviou pour 40 écus pour plusieurs parcelles de terre entre le bourg de Duault et Lannevez. (image 25)

25- 28/06/1602 (suite du 24 ci-dessus) Françoise Auffret femme de Jan Contellec demeurant à Kerherviou des successions de Maître Jan Auffret (son frère prêtre) vendent à Morice Bahezre pour 41 écus les mêmes terres qu'en 24. (images 25 et 26) suite du contrat 21/08/1596 vente par Auffret à Morice Bahezre (image 29, 30)

26- 21/07/1586 Jehanne Paen femme d'Ollivier Scouarnec du village de corvez en Duault vendent à Mr Jan Auffret prêtre du village de Kerherviou des pièces de terre au village de Kernevez pour 48 écus d'or payés en plusieurs fois, un premier versement de 25 écus faisant 65 livres. Des successions échues à la dite Jehanne de Plesou Pezron sa mère (images 26 et 27)

27- 14/06/1589 Maitre Jan Auffret de Kerherviou et pour Louys Le Scouarnec épouse de Jeanne Paen du Cornez, Jan Thomas pour Marie Scouarnec du Cornez, Henry Danyou pour Marye Guillou sa femme. Ils payent le restant du contrat (en 26 ci-dessus) pour 35 livres et rachètent la partie du couple Scouarnec/Paen. (image 27 ) suite du contrat 21/08/1596 vente par Auffret à Morice Bahezre (image 29, 30)

28- 2/03/1595 Yvon Biliou du village de Kerlarin en Duault vend à Maitre Jan Auffret prêtre de Kerherviou au dit Duault plusieurs pièces de terre situées près de Lesmabon, Kerfichant, Kerherviou et Landugen pour 34 écus d'or faisant 85 livres monnoys en plusieurs fois. Femme de Yvon, Françoise Botcoll (images 27 à 30)

5/05/1595, 25/08/1596 Suite du 28. Yvon Bilyou vend à Mr Jan Auffret confirmation de la vente avec le paiement du reliquat.

29- 16/07/1596 Yvon Billiou et Françoise Botcoll demeurant au village de Kerlarin en Duault vendent à Maitre Jan Perard sergent royal général d'armes en Bretagne pour lui et ses successeurs demeurant au village du Bourgneuf, plusieurs pièces de terre situées à Kerlarin et Bourgneuf et autre près des terres des héritiers de feu Hervé Billiou au lieu de Rosbilliou . Il paie 60 écus valant 150 livres monnoys (Images 30 à 32) et le 18/01/1601 Maurice Bahezre rachète le contrat pour 60 écus ( Rosvilliou actuellement, elle pourrait correspondre à l'endroit ou est le château de Rosvilliou et la date du début de sa construction) à Jan Perard demeurant à Garsanvoisan en Landugen (Image 33)

30- 18/05/1598 Jehan Thomas demeurant au manoir de Lescon? (Lespoul ?) en Duault garde de ses enfants avec feue sa première femme Marye Le Scouarnec garant de Henry Danyou de Feunteun en Maël-Carhaix tuteur de ses enfants avec feue Marie Guillou soeur utérine de Marye Le Scouarnec des héritages de feux Louys et Jan Le Scouarnec décédés sans hoir. Plusieurs pièces de terres situées au Cornez vendues pour 32 écus d'or à Morice Bahezre (pages 33 et 34)

31- 28/06/1598 Yvon Le Mouser de Kerlarin et Fleurie Le Mouser du Bourg neuff sa sœur veuve de

feu Jan Bidegan vendent à Maitre Jan Perard demeurant au Bourg Neuff pour plusieurs pièces de terre à Kerlarin et Bourg neuff pour la somme de 20 écus d'or (Images 34 et 35)

32- 9/01/1599 Henry Danyou garde naturel de ses enfants et feu Marye Guillou sa femme vendent des maisons au Cornez et pièces de terre à Maurice Bahezre de la succession de feu Jeanne Paen mère de Marye Guillou pour 40 écus. (image 35 et 36 )

33- 12/06/1601 Marye Thomas veuve de Jan Bercot demeurant au village du Bourg neuff vend plusieurs pièces de terre situées à Kerherviou pour 10 écus à Morice Bahezre. (images 36 et 37)

34- 16/05/1602 Yvon Billiou et Catherine Castel sa femme demeurant au village de Kerguillé Suzanne à Duault vendent une pièce de terre située à Kerlarin pour 10 écus à Morice Bahezre (image 37 et 38)

35- 17/10/1601 au bourg de Callac en la demeure de Maitre Gilles Gouiguet, Pierre Le Boulch et Marguerite Cadiou sa femme demeurant au village du Chateau au prieuré de Landugen vendent à Morice Bahezre une pièce de terre au Cornez pour 6 écus. (Image 38)

36- 3/06/1601 Jan Le Parcheminer et Catherine Poder sa femme demeurant au village de Kerdaguet vendent à Morice Bahezre une grange et courtil pour 10 écus. (Image 39)

37- 8/06/1602 Marie et Jacquette Le Scouarnec demeurant au village de Kerherviou pour elles et leurs hoirs ont vendues à Morice Bahezre un pré à Kernevez pour 3 écus. (image 39 et 40)

38- 18/12/1602 Maitre Pierre Euzenou de la ville de Callac vend à Morice Bahezre Le Boulc Suzain haut et bas avec ses issues devant et derrière en la porte d'une maison nommée « La maison de feu Maitre Guenollay Euzenou » situé en Callac avec tout droit appartenant à Pierre Euzenou échu de la succession de feu Françoise Euzenou sa sœur près d'un parc appartenant à Maitre Jacques Doualen et Janne Euzenou sa femme sur le chemin menant du marché de Callac à la rue des portes et sur une maison des héritiers de feu Maitre Jacques De La Boessière tenu à cens par le Sgr de Callac. La dite vente faite pour 300 écus payés comptant par le sieur Bahezre Signature de Pierre Euzenou. (Image 40 et 41)

39- 4/05/1598 Catherine Poder femme de Jan Le Parcheminer demeurant à Kernevez vendent à noble-homme François Le Mareschal demeurant au manoir de Kergouroch en Duault des pièces de terre à Kernevez pour 6 écus (image 42)

6/06/1603 Le Couple Poder/Parchemnier vend des pièces de terre situées à La Villeneuve à François Le Marechal demeurant au manoir de Kergouroch pour 6 écus autre partie du parc possédé par Maurice Cottonec et Marie Poder qui n'ont pas voulu vendre cette partie au Le Marechal. (Image 43)

40- 5/02/1597 Maitre Yves Le Goff fils de feu Maitre Pezron Le Goff et Marguerite Euzenou à présent sa veuve demeurant au village de Kernavel Bras en Carnoët pour lui et ses hoirs reconnaît avoir vendu baillé et délaissé et transporter héritièrement au terme de racquêt de 9 ans à Noble-Homme Jacques Doualen Sieur du Boys et Janne Euzenou sa compagne demeurant à présent en la ville de Carhaix pour eux et leurs hoirs pour cause de la succession futur de sa mère Marguerite Euzenou d'une maison nommée « la maison du Recteur » à Callac à cause de la succession de vénérable et discret Missire Guenollay Euzenou Recteur de Plusquellec et par racquêt de sa dite mère faites de feu Françoise Euzenou femme en son temps de Maitre Philippe Denis vendus pour la somme de 600 écus d'or valant 1500 livres monnoys

Henry Euzenou prié de signer pour les douallen, et François Euzenou, (Images 44 et 45 et 46 inversées)

41- 6/11/1602 Noble Jacques Doualen et Janne Euzenou sa femme demeurant au village de Kerlohouarn (Kerlossouarn) vendent à Maurice Bahezre les maison et courtils ci-dessus en 40. (Image 47)

42-16/04/1603 Henry ou Hervé (2 prénoms cités) Le Bourdiec époux de Anne Thépault (contrat de mariage en date du 23/12/1591) demeurant au village du Cosker en Carnoët vendent des terres et dépendances au corvez en Duault des héritages de Yvon Thépault et Janne Kerhervé père et mère de la dite Anne à Morice Bahezre pour la somme de 88 écus. (image 47 et 48)

43-16/04/1603 Yvon Vitre du village du Château à vendu et transporté à Yvon Le Mouzer le jeune de Landugen Bras pour la somme de 32 écus en date du 18/07/1591 et en 1603 Yvon Le Mouzer demeurant au village de Poulan au prieuré de Landugen acheté pour 40 écus par Morice Bahezre (Image 48 et 49)

44-2/12/1598 au tablier de Pierre Euzenou à Callac Jan Coz fils d'Ollivier du Hengleau à vendu à Maitre Jan Baneat prêtre demeurant au manoir de Kerfechant des pièces de terre situé au Hengleau pour 9 écus d'or (image 49) et le 5/01/1605 (image 49) revendu 9 écus et demi d'or à Morice Bahezre

45-17/03/1599 Jan et Adelicze Botcol de Keranmarec vendent à Louis Guenegou du même village des pièces de terre pour 12 écus. (50 à 51) revendues le 4/06/1603 à Morice Bahezre pour la somme de 30 livres monnoys.

46-16/04/1603 Hervé Le Bourdiec et Anne Thépault demeurant au Cozker à Carnoët vendent plusieurs pièces de terre au Corvez à Duault de la succession de feus Yvon Thépault et Janne Kerhervé père et mère de Anne. Même contrat qu'en 42. (Images 51 à 52)

47-23/04/1603 Jan Baneat demeurant au village du Rest du prieuré de Landugen vend des terres situées au village de La Villeneuve en Duault à Morice Bahezre. (Images 52 à 53)

48-22/12/1604 Françoise Derrien demeurant au village de Pelancoat en Plougonver déclare avoir succéder collatéralement à défunte ? Billiou fille de Yvon Billiou et Marie Menoret sa femme en l'estoc de feu Hélaine Euzenou aïeule maternelle de la dite défunte Billiou et la dite Françoise Derrien fille unique et héritière de Anthoinette Euzenou sa mère sœur germaine de la dite Hélaine Euzenou vend des terres pour 100 livres monnois à Morice Bahezre. (Images 53 à 54)

49-2/06/1604 Bertrand Guenegou demeurant au village de Goazanlan vend des terres situées contre le mur du Parc-Duault situées aux dépendances du Bourg Neuf à Morice Bahezre . (Images 54 à 55)

50-15/06/1605 Vincent Lucas et Plesou Thomas sa femme demeurant au village de Lesmabon pour des pièces de terre près de Kerlarin et d'autres à Rosbilliou appartenant également à son frère Yvon Thomas et autre Yvon Goujon. (Image 55 et 56) à Morice Bahezre.

51-13/03/1594 Prééminences Morice Bahezre. Je l'ai retranscrit entièrement. (Image 56 et 57)

52-11/03/1604 Morice Guenegou demeurant au village de Kerdaguet vend les contrats d'acquêts fait par feu Jan Billiou son oncle maternel du dit Guenegou du village du Bourgneuf, Rosbiliou, Kerlarin sur plusieurs pièces de terre et maisons à Morice Bahezre (image 57 et 58)

53- Autre contrat Guenegou semble manquer une page. 11/03/1604 ? Guenegou demeurant au village de Keranmarec. Autre Morice Guenegou fils de feu Jan Guenegou de Kerherviou. Jan Le

Poupon et la dite Marguerite Guillou sa femme mère du dit Bertrand, Maitre François Guillou oncle maternel dudit mineur, Jan Baneat du village du Rest en Landugen Le dit Poupon et femme le Prêtre demeurant au village de Garzangouen (Guerzanvoisan?) vendent à Morice Bahezre des terres et maisons à Rosbiliou (image 58 et 59)

54-14/08/1591 Marie Le Moign dite Goff femme de Morice le Guiader de Kerguille en duault vend à Hervé Auffret de Kerherviou pour des terres situées au Henglaou de la succession de Maury Le Moign dit goff et Janne Even père et mère de Marie. Pour la somme de 32 écus d'or faisant 80 livres.

16/10/1604 s'est présentée Fiacre Auffret femme de François Guenegou héritière de feu Hervé Auffret son frère décédé sans hoir de corps racheté par Morice Bahezre pour 80 livres. (image 60)

55-3/04/1597 Ollivier Billiou du village de Kerdaguet vend à Allain Bihan et Marie Loricquer sa femme des terres à Kerdaguet pour 40 écus d'or (image 60 à 61)

Le 8/05/1605 Allain Bihan revend les mêmes terres à Morice Bahezre pour 100 livres (image 61)

56-3/07/1588 Yvon Le Goff du bourg de Plusquellec vend à Jan Scouarnec une grange et des terres au village de Guernplat à Duault pour 86 écus. Ce contrat Jan Le scoouarnec l'a transporté à Maitre Guillaume Le Biziec prêtre du bourg de Plusquellec pour 86 écus et 8 réalles.

Guillaume Le Biziec le revend à Morice Bahezre sieur de Quinquistilles, Lieutenant du roy en la juridiction de Kerahes demeurant au manoir de Kerfechant le rachète pour 87 écus le 10/08/1605. (image 62)

57- le 2/07/1606 au bourg de Locarn, Allain Auffret fils de feu d'autre Allain demeurant au village de Saint-Nicodème Bihan héritier de Allain Auffret son oncle époux de Anne Billiou de terres situées aux villages de Keranmarec, Rosbilliou, Bourgneuff, Henglaou, Kernauffret et roscollet vend pour 30 livres à Morice Bahezre. Partagé avec Louis Guenegou de Keranmarec des héritages de feu Anne Auffret fille de Yvon Auffret frère du feu Allain Auffret (images 63 à 64)

58-20/07/1607 Ollivier Le Deuff demeurant au village de Resguen en Botmel vend des terres situées à Rosbilliou pour 12 livres à Morice Bahezre. (Image 64 et 65)

59-27/06/1607 Jan Le Bouchis et Janne Pinczon sa femme et Jan Le Penglaou fils de feu Allain Penglaou procréé en la dite Janne Pinczon demeurant la dite Le Bouchis au village de Goasharle et le dit Penglaou au village de Guernanzunet en la paroisse de Duault confessent avoir vendu et baillé à Morice Bahezre des terres situées à Rosbilliou pour la somme 25 livres (Image 65 à 66)

60-7/02/1607 Yvon Billiou demeurant au village de Kerguillé vend une maison et des terres situées au village de kerlarin des acquêts fait par Morice Guerneur décédé sans hoir de corps lequel Billiou succède col latéralement échue de Marie Even sa mère vend à Morice bahezre pour 60 livres (images 66 à 67)

61-8/03/1597 Pierre Goujon du village de Lesmabon pour Plesou Billiou sa femme vendent à Morice Bahezre pour des terres situées entre Kerlarin et le Bourgneuff pour 20 livres. (images 67 à 68)

62-3/03/1594 Maitre Jan Baleat demeurant au manoir de Kerfechant pour les prééminences. A voir si copie exacte du n°51 (images 68 à 69)

63-6/12/1597 Ollivier Billiou demeurant à Kerdaguet vend des terres situées à Goazannaman à noble-homme Gilles Le Maréchal demeurant au manoir de Goazannaman. Vente pour 33 écus. (Images 69 à 70)

64-21/06/1606 Damoiselle Marye De Keranflech veuve de feu Noble Gilles Le Maréchal demeurant au village de Loccornic en la paroisse de Duault des acquêts en 63 fait à Ollivier Billiou. Et Noble gens François et Tudual Le Maréchal frères du dit feu Gilles Le Maréchal, Le dit François demeurant au manoir de Kergouroch et le dit Tudual demeurant au manoir de Goazannaman en la paroisse de Duault, Jan Le Marechal neveu du dit Gilles Le Maréchal demeurant au manoir de Trellan en la paroisse de Carnoët les dits Maréchal héritiers dudit Gilles décédé sans hoir de corps. Ils vendent les terres achetées à Ollivier Billiou pour 80 livres monnois à Morice Bahezre. (Images 70 à 71)

65-4/05/1598 Catherine Poder épouse de Jan Le Parcheminer vend des terres situées aux appartenances de Kernevez pour 48 livres à Tugdual Le Maréchal sieur de Goasannaman qui revend les terres le 21/06/1606 à Morice Bahezre (Images 71 à 72)

66-29/10/1603 Noble-homme Gilles Gouiquet Sieur de Kerauffredou causayant de Catherine Le Mouzer et Jan Coz garde naturel de Louys coz son fils procréé de Anna Le Mouzer sa femme. Anna et Catherine Le Mouzer héritières de feu Marie Anna Droucrocher décédée sans hoir de corps demeurant en la ville de Callac, Yvon Le Mouzer de Tregonval garde de Jan Thomas, Anna Guenegou femme de ? Dur à Lire de ? À Pestivien, Guillaume Guenegou de Roscollet, Marye Denez et Anna Denez de Lesmabon, Jan Cottonec de Kernonnez en Duault tous héritiers de feues Helaine et Marye Droucrocher. Demande de Gilles Gouiquet pour la part immobilière de Catherine Le Mouzer des héritages des Droucrocher. Vend des terres entre Bourgneuf et Kerlarin. (images 72 à 73 ) et 15/11/1606 seconde partie revente pour 75 livres à Morice Bahezre (image 73 à 74)

67-4/05/1598 Catherine Poder femme de Jan Le Parcheminer du village de Kerverez vendent à Noble-homme Tugdual Le Maréchal Sieur de Goasannaman y demeurant à Duault pour des terres situées au dit Kernevez pour 19 écus d'or. (Images 74 à 75)

68-27/06/1607 Noble-homme Vincent Coetrieu sieur de Kerguilly demeurant au manoir de Kerguille en Tréglamus vend à Morice Bahezre garde de François Bahezre des héritages de défunte Damoiselle Catherine De Coetrieu sa tante décédée sans hoir de corps pour des maisons et terres situées à Kerherviou pour 80 livres. (Images 77 à 78) seconde partie le 23/11/1607